Formation du salarié désigné compétent en prévention

OBJECTIF

Maîtriser la législation et la réglementation Santé Sécurité au Travail, le rôle et les missions des acteurs de la prévention. Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques au sein de l’entreprise.

Transfert de compétences auprès du référent santé sécurité au travail

COMPETENCESVISEES

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

 Proposer des actions d’amélioration continue.

 Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l’entreprise. Sensibiliser les salariés.

PROGRAMME

# Jour 1 : matin

 Les **enjeux** de la prévention : Humain, social, Organisationnel, économique


#  Responsabilité civile et pénale

 **Rôles et missions** du Référent Santé Sécurité : Le fonctionnement, les moyens et les missions

 La mise en œuvre d'une **démarche participative de prévention**

 Intégration des principes généraux de prévention


# Jour 1 : après-midi

 **Diagnostic réglementaire :** Savoir réaliser une analyse globale de l’entreprise en matière de santé et de sécurité au travail


# Jour 2 : matin

 **Document unique d’évaluations des risques professionnels :** méthode, outils, faisabilité, détermination des unités de travail

 Présentation du **questionnaire sur les risques psychosociaux** de l’INRS


# Jour 2 : Après-midi

 Visite terrain d’une unité de travail et évaluation des risques professionnels inhérents à cette unité de travail : méthode ITAMAMI


# Jour 3 : Matin et après-midi

 Poursuite de l’évaluation des risques professionnels du Document Unique avec le référent santé sécurité au travail.

 Retranscription dans la plateforme dématérialisée AdoxaPrev.

 Évaluation des connaissances acquises

**Moyens pédagogiques**

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

**Intervenant**

Formateur Expert en Prévention des Risques

**Durée / Nombre de stagiaires**

3 à 5 jours soit 21 à 35 heures,

De 1 à 10 stagiaires

**Public concerné**

Toute personne désignée par l’employeur comme référent sécurité

**Pré-requis**

Pas de pré-requis

**Dates, lieu et tarif**

Sur convention

**Délais d'accès**

3 mois sous réserve de disponibilité du client

**Document délivré en fin de formation**

Remise d’une attestation de formation attestant l’acquisition des compétences attendues.

**Évaluation des connaissances acquises**

Quiz

**Modalités d’accès handicap**

Formations réalisées dans les locaux de l’entreprise qui aura pris les dispositions.

AdoxaPrev prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l’entreprise et le stagiaire.